



**HAL**  
open science

# Les doctorant×es ne sont pas à l'abri : les inégalités face à la précarité économique pendant la thèse

Pierre Mercklé, Pierre Bataille, Manon Baheu, Ange Mariage

## ► To cite this version:

Pierre Mercklé, Pierre Bataille, Manon Baheu, Ange Mariage. Les doctorant×es ne sont pas à l'abri : les inégalités face à la précarité économique pendant la thèse. *Populations vulnérables*, 2024, 10. hal-04686248

HAL Id: hal-04686248

<https://hal.science/hal-04686248v1>

Submitted on 3 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

---

## Les doctorant·es ne sont pas à l'abri : les inégalités face à la précarité économique pendant la thèse

*Doctoral Students Are Not Immune: Inequalities in the Face of Economic Precariousness During the Thesis*

Pierre Mercklé, Pierre Bataille, Manon Baheu et Ange Mariage

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/popvuln/4771>

ISSN : 2650-7684

### Éditeur

LIR3S - Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche "Sociétés Sensibilités Soins" (UMR 7366 CNRS-uB)

Ce document vous est fourni par Université Grenoble Alpes



### Référence électronique

Pierre Mercklé, Pierre Bataille, Manon Baheu et Ange Mariage, « Les doctorant·es ne sont pas à l'abri : les inégalités face à la précarité économique pendant la thèse », *Populations vulnérables* [En ligne], 10 | 2024, mis en ligne le 03 septembre 2024, consulté le 03 septembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/popvuln/4771>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 septembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Les doctorant·es ne sont pas à l'abri : les inégalités face à la précarité économique pendant la thèse

*Doctoral Students Are Not Immune: Inequalities in the Face of Economic  
Precariousness During the Thesis*

**Pierre Mercklé, Pierre Bataille, Manon Baheu et Ange Mariage**

---

## Introduction

- 1 Les 70 697 « thésard·es » inscrites en doctorat en France au cours de l'année 2022-2023 (Verrier, 2023) constituent à de nombreux égards un sous-ensemble très particulier au sein de la population étudiante. De taille réduite, celui-ci rassemble par construction les plus âgées des étudiant·es. Il rassemble également les plus doté·es en capitaux scolaires des individus de leur cohorte d'âges, puisqu'ils et elles sont (à quelques très rares exceptions près) toutes titulaires d'un master, généralement inscrit·es dans des parcours scolaires et universitaires caractérisés par l'excellence des résultats et, dans leur ensemble, par des perspectives professionnelles et salariales très favorables. Il pourrait donc paraître, sinon incongru, du moins relativement anecdotique, de s'intéresser aux formes de précarité subies par ces étudiant·es. Par ailleurs, ils et elles sont à priori destinés à rejoindre des sphères professionnelles (la recherche, l'enseignement supérieur) marquées par un fort engagement vocationnel et un prestige social caractéristiques d'un travail « créateur » (Menger, 2009). Cela justifierait de s'accommoder de certaines formes de difficultés (dont la précarité financière) et d'incertitudes (contrats de courte durée, forte mobilité géographique contrainte, etc.), et cela d'autant plus que celles-ci sont considérées comme temporaires, voire nécessaires – notamment pour que les thèses soient réalisées dans le temps le plus court possible.

- 2 Un certain nombre d'évolutions invitent cependant à réévaluer l'intérêt d'un examen plus attentif aux formes spécifiques de précarité auxquelles est exposée cette frange de la population étudiante. Il faut, pour commencer, replacer cette question dans une perspective historique : avec le développement de « l'économie de la connaissance » (Foray, 2009), la question de la précarité dans les sciences s'est imposée à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale<sup>1</sup>. La France ne fait pas exception à une tendance générale à la baisse des budgets de la recherche publique, et à une concurrence et des difficultés accrues à l'entrée dans les carrières scientifiques dans un contexte de diminution continue des postes stables (Bataille *et al.*, 2023 ; Enders et Musselin, 2008). Comme en témoignent quelques tribunes et articles récents<sup>2</sup>, cette tendance générale est peut-être même exacerbée en France où le doctorat a beaucoup moins de prestige que dans d'autres pays comparables, comme l'Allemagne (Joly, 2005).
- 3 La crise provoquée par la pandémie de Covid-19 a ajouté des difficultés supplémentaires, bien qu'elles soient pour le moment encore mal documentées : en empêchant l'accès aux laboratoires et aux lieux et terrains où s'effectuent les recherches doctorales, en privant les doctorant-es des ressources relationnelles apportées par les collectifs de recherche, les restrictions de circulation imposées en 2020 et 2021 ont pu fortement freiner l'avancement du travail doctoral et aggraver les situations de vulnérabilité sanitaire et psychologique. La crise sanitaire a pu aussi fortement affecter la capacité des candidat-es étrangères à obtenir des bourses du fait de l'interruption des programmes de financement des déplacements universitaires et des difficultés à obtenir des visas, ou même, simplement, à venir en France en raison de la restriction des libertés de circulation dans de nombreux pays.
- 4 Dans un tel contexte, la diminution spectaculaire du nombre de nouveaux et nouvelles doctorant-es enregistrés par la France n'est pas une complète surprise : en 2022-2023, les effectifs d'inscrit-es en première année de thèse étaient inférieurs de 3,5 % à ceux de 2021-2022 – la baisse atteignant 7,5 % en sciences de la société, 10,1 % en mathématiques, et 13,1 % en sciences de l'environnement (Verrier, 2023). La question de la précarité des doctorant-es a par ailleurs pris de l'ampleur, à en juger d'après l'écho reçu par certains témoignages dans les disciplines des sciences, technologies, santé (STS) (Combes, 2022) comme dans celui des sciences humaines et sociales (SHS) (Rivière, 2015), et l'accumulation de travaux académiques récents qui s'emparent de cette question (Collectif RTTT *et al.*, 2022 ; De Feraudy *et al.*, 2021 ; Le Bayon, 2021 ; Chao *et al.*, 2015).
- 5 En outre, dans son dernier rapport annuel (2022), la Cour des comptes dénonçait une mise en place trop tardive des dispositifs d'aides aux étudiant-es lors de la crise sanitaire, alors que de nombreuses enquêtes ont démontré qu'ils et elles avaient été, sur le plan social et économique, les premières victimes de la pandémie et des mesures prises pour la combattre<sup>3</sup>. Si l'on veut comprendre, au-delà des seuls effets conjoncturels de la crise sanitaire, les raisons de cette baisse de l'attractivité du doctorat, il est crucial de se pencher sur les difficultés rencontrées par les doctorant-es. Dans la première partie de cet article, nous présentons les problèmes que pose l'évaluation de la précarité doctorale et les solutions que nous proposons. Dans les parties suivantes, nous nous concentrons sur la dimension économique des difficultés rencontrées, en nous appuyant sur l'analyse des renseignements fournis par les doctorant-es de l'Université Grenoble Alpes (UGA) au moment de leur inscription universitaire annuelle entre 2017-2018 et 2022-2023. Nous nous intéressons ensuite aux

inégalités entre doctorant-es au regard de différents critères touchant au déroulement de leur thèse et à leur situation personnelle, ainsi qu'à l'effet amplificateur qu'a pu avoir la crise sanitaire. Enfin, une analyse toutes choses égales par ailleurs permet de souligner le poids de la discipline d'inscription et de la nationalité des doctorant-es dans le creusement de ces inégalités.

## I. La construction d'un indicateur de précarité financière

- 6 Les doctorant-es ont un statut hybride : ils et elles sont à la fois étudiant-es et, pour la très grande majorité d'entre eux et elles, salariées en activité professionnelle<sup>4</sup>. Les doctorant-es sont ainsi dans une situation ambiguë vis-à-vis du travail (Belghith *et al.*, 2023), qui peut être source d'insécurité. Si certaines sont susceptibles de réunir les protections spécifiques à ces deux statuts, d'autres peuvent au contraire cumuler les formes de précarité qui leur sont associées. La « charte des thèses », imposée en 1998 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche aux établissements dans le but d'instaurer un socle de conditions de travail communes (avec des prescriptions en matière d'insertion professionnelle, d'encadrement, de durée, etc.), ne semble avoir supprimé ni les inégalités de situation entre les doctorant-es ni les variations très importantes de la capacité à affronter les fortes incertitudes face à l'avenir produites par l'hybridité de leur statut. Cette ambiguïté rend également la précarité doctorale difficile à appréhender – puisque les indicateurs de la précarité salariale et estudiantine se révèlent chacun peu adaptés.
- 7 Nous proposons ici d'en risquer une évaluation raisonnée à partir de données administratives. Le travail présenté dans cet article repose sur des données issues des bases APOGÉE et ADUM de l'UGA (voir Encadré méthodologique), concernant les doctorant-es inscrit-es entre 2017-2018 et 2022-2023. Elles nous ont été transmises dans le cadre d'une recherche mandatée par le collège doctoral, visant à mieux connaître les conditions de déroulement des thèses<sup>5</sup>. Les données obligent à se concentrer sur les difficultés financières rencontrées par les doctorant-es, dont la saisie repose ici sur un indicateur simple : nous définissons la précarité financière par l'absence d'un contrat ou d'une quelconque sorte d'activité rémunérée en début d'année universitaire. Cette approche présente bien sûr un certain nombre de limites : le montant des rémunérations n'est pas indiqué, alors qu'on sait par exemple que certaines bourses étrangères sont très faibles (moins de 500 €) ; la nature des soutiens autres qu'un contrat de travail ou une bourse (comme le fait d'être ou non propriétaire de son logement) ne sont pas mentionnés ; et les données ne permettent pas de traiter la question des abandons de thèse ni plus généralement, celle des conséquences de la précarité. En outre, en amalgamant contrat doctoral et activité rémunérée, cet indicateur passe sous silence les difficultés ou la précarité accrue, notamment liées aux contraintes temporelles, que peut induire l'exercice d'un emploi rémunéré dans le cadre de la réalisation d'une recherche doctorale. Concernant l'abandon, certaines analyses menées ailleurs (Bataille *et al.*, 2022) montrent toutefois qu'il intervient majoritairement dans les trois premières années de thèse, pendant la période la mieux financée, ce qui va à l'encontre de l'association que l'on pourrait intuitivement faire entre précarité, thèse longue et abandon.

- 8 Si, dans le cadre du présent article, nous nous focalisons sur la dimension financière de la précarité, il faut donc bien avoir à l'esprit que la vulnérabilité qui caractérise la situation économique et professionnelle des doctorant-es touche en réalité de très nombreuses dimensions de leurs conditions de vie et de leur intégration sociale (Spini *et al.*, 2017), ainsi que leur équilibre psychique et relationnel (Janta *et al.*, 2014). Malgré ces limites, notre indicateur financier apporte un premier éclairage sur la démographie des doctorant-es définies ainsi comme précaires, sur les conditions économiques de réalisation de leur thèse, ainsi que sur leur insertion institutionnelle.

#### **Encadré méthodologique. Les bases APOGÉE et ADUM**

Les bases administratives utilisées répondent à des logiques complémentaires. La base APOGÉE est renseignée chaque nouvelle année par les services administratifs des universités. Elle constitue ainsi une photographie de la situation des étudiant-es concerné-es en début d'année universitaire quant à leur situation financière et professionnelle. La base ADUM est spécifique aux doctorant-es. Elle est remplie directement par eux et elles, et renseigne l'évolution de leur situation au cours de la thèse. En début de chaque année universitaire, les répondant-es peuvent indiquer les différentes situations professionnelles et financières par lesquelles ils et elles sont passé-es (type de contrat, employeur notamment), en renseignant jusqu'à trois périodes de financement distinctes. Dans les données que nous avons traitées, de telles situations, avec trois financements différents, sont rares (elles concernent moins de cent personnes). La plupart des doctorant-es indiquent des informations pour une à deux séquences. Ces informations sont ensuite en partie standardisées par les personnels administratifs des écoles doctorales. ADUM est moins riche qu'APOGÉE concernant les informations sociodémographiques, mais plus précise sur l'évolution de la situation professionnelle.

- 9 Dans ce qui suit, la caractérisation de la situation de précarité financière s'appuie sur la combinaison de trois critères : 1. ne pas avoir de financement (lié à la thèse ou à une autre activité rémunérée) répertorié dans le système d'information APOGÉE durant les quatre premiers mois de l'année universitaire (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre) ; 2. ne pas avoir soutenu sa thèse dans cet intervalle ; 3. ne pas faire mention d'un financement en cours au 31 décembre de l'année universitaire dans la base ADUM. D'après cette définition, les doctorant-es en situation de précarité financière représentent 14 % de l'ensemble des doctorant-es inscrit-es. À titre de comparaison, sur la totalité des doctorant-es inscrit-es en thèse en 2022-2023 en France, 22 % n'étaient pas financé-es (Verrier, 2023) – ce qui situe l'UGA du côté des universités dans lesquelles la proportion de doctorant-es disposant d'un financement est la plus élevée.
- 10 On observe par ailleurs des évolutions sur la période. Les doctorant-es en situation de précarité financière représentaient respectivement 14 % des doctorant-es inscrit-es à l'UGA au début de la période considérée, en 2017-2018 et 2018-2019 (voir Tableau 1), mais leur proportion s'élevait à 16 % l'année universitaire suivant le début de la crise sanitaire (2020-2021), avant de connaître un retour aux niveaux observés au début de la période (14 % en 2021-2022 et même 13 % en 2022-2023). Il apparaît donc ici que le début de la pandémie a coïncidé avec une aggravation de la précarité financière chez les doctorant-es. Cette dégradation s'explique sans doute en bonne partie par la crise

sanitaire, mais probablement pas en totalité : elle se produit en effet dès les premiers mois de l'année universitaire 2019-2020, autrement dit avant le déclenchement de la crise sanitaire à proprement parler<sup>6</sup>.

Tableau 1. Évolution de la précarité financière parmi les doctorant-es de l'UGA (2017-2023).

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Doctorant-es sans financement	410 (14 %)	405 (14 %)	396 (15 %)	464 (16 %)	415 (14 %)	401 (13 %)	2 491 (14 %)
<b>Total</b>	<b>3 016</b> <b>(100 %)</b>	<b>2 901</b> <b>(100 %)</b>	<b>2 616</b> <b>(100 %)</b>	<b>2 941</b> <b>(100 %)</b>	<b>3 068</b> <b>(100 %)</b>	<b>3 008</b> <b>(100 %)</b>	<b>17 550</b> <b>(100 %)</b>

Lecture : en 2017-2018, 410 doctorant-es (soit 14 % de l'ensemble des doctorant-es inscrit-es cette année-là) n'avaient pas eu de financement et n'avaient pas soutenu avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée.

Champ : étudiant-es inscrit-es en doctorat à l'UGA entre 2017 et 2023 (n = 17 550 inscriptions annuelles).

Source : enquête « PRECDOC 2023 », à partir de données extraites d'ADUM et APOGÉE.

## II. Les ancrages socio-institutionnels de la précarité financière en doctorat : d'abord une affaire de calendrier

- 11 Si le début de la pandémie a eu un effet aggravant sur l'exposition à la précarité financière chez les doctorant-es, on peut néanmoins faire l'hypothèse que tout-es n'y ont pas été exposés de la même façon. Nous proposons dans cette deuxième partie d'analyser les évolutions de la précarité financière des doctorant-es depuis 2017 en fonction des caractéristiques de leur thèse et de leur profil sociodémographique, avant de présenter les résultats d'une modélisation de l'incidence de ces différentes variables sur le risque de précarité financière.
- 12 Si l'on se focalise d'abord sur les caractéristiques des thèses et des conditions de travail (voir Tableau 2), la proportion de doctorant-es sans financement lors des trois premières années de thèse est faible et reste relativement stable sur les six années de l'étude, en dessous de 10 % des inscrit-es. En revanche, elle augmente fortement au-delà de la troisième année de thèse, autrement dit au terme de la durée habituelle des contrats doctoraux. On le voit donc ici, la précarité affecte les doctorant-es dont le parcours ne respecte pas le tempo fixé à priori par les institutions.
- 13 Cette situation spécifique liée à la quatrième année s'aggrave par ailleurs fortement à partir de 2019-2020 : la proportion de doctorant-es précaires en quatrième année double en un an (passant de 17 % à 39 %) et se maintient ensuite à ce niveau très élevé en 2020-2021 avant de refluer les deux dernières années, sans pour autant revenir au niveau observé avant la pandémie. Pour ceux et celles qui sont au-delà de la quatrième année de thèse, la crise sanitaire semble avoir eu un effet encore plus important : 62 % des doctorant-es de cinquième année ou plus n'étaient pas financés en 2020-2021, soit une augmentation de 11 points par rapport à 2019-2020 et de 20 points par rapport à 2018-2019. Sur les deux dernières années, la précarité a ici aussi reflué, sans pour autant revenir à son niveau de 2017-2018. Indéniablement, les deux années marquées

par les confinements et les moments les plus forts de la crise sociopolitique liée à la pandémie ont très fortement amplifié les inégalités entre les doctorant-es en quatrième année ou plus et les autres. Et cette amplification est durable, puisqu'elle persiste après 2020-2021.

Tableau 2. Précarité financière en fonction des caractéristiques de la thèse (en %).

Caractéristiques	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
<b>Durée d'inscription</b>							
1 à 3	8	9	8	8	7	7	8
4	17	17	39	35	21	21	24
5 ou plus	46	44	52	62	56	55	52
<b>Âge d'inscription en thèse</b>							
20 à 25 ans	9	10	12	11	10	9	10
26 à 30 ans	17	17	17	21	18	18	18
31 à 35 ans	25	18	21	22	18	18	20
36 ans et plus	23	23	23	25	25	25	24
<b>Discipline</b>							
Mathématiques	2	5	7	15	7	4	7
Physique	8	8	11	8	8	10	9
Chimie	4	9	5	9	7	12	7
Biologie, médecine	5	8	9	9	8	10	8
Sciences de la terre et de l'univers	3	9	6	9	8	5	7
Sciences de l'ingénieur	8	7	12	12	10	8	10
Sciences de l'information et de la communication	12	13	13	10	10	9	11
Sciences humaines et humanités	29	29	28	34	30	26	29
Sciences de la société	34	29	31	36	31	36	33
<b>Nombre de doctorant-es du directeur ou de la directrice de thèse</b>							
Un seul	9	11	13	12	10	10	11
Deux	12	14	14	15	11	10	13
Trois	13	14	16	14	14	15	14
Quatre	19	17	17	17	17	16	17
Cinq	16	14	19	22	21	18	18
Six	18	18	20	28	17	14	19
Sept ou plus	19	19	26	25	16	28	20

Lecture : en 2017-2018, 8 % des doctorant-es inscrit-es en première à troisième année de thèse n'avaient pas eu de financement et n'avaient pas soutenu avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée. Champ : étudiant-es inscrit-es en doctorat à l'UGA entre 2017 et 2023 (n = 17 550 inscriptions annuelles).

Note : dans ce tableau et le suivant, la couleur des cases représente l'éloignement au taux de précarité établi sur l'ensemble de l'échantillon, toutes années confondues (14 %). Plus les cases sont rouge brique, plus la catégorie d'étudiant-es considérée est exposée à la précarité financière l'année en question. Plus les cases sont bleu foncé, plus la catégorie est protégée contre la précarité financière.

Source : enquête « PRECDOC 2023 », à partir de données extraites d'ADUM et APOGÉE.

- 14 On ajoutera que si la durée de la thèse est un facteur important d'exposition à la précarité financière, le calendrier biographique joue également un rôle crucial. La situation financièrement la plus favorable est celle où la thèse est commencée « à l'heure » du point de vue de la carrière scolaire, soit environ cinq années après l'obtention du baccalauréat, autour de 23 ans. Inférieur à la tendance générale chez les personnes ayant entamé leur thèse entre 20 et 25 ans (10 % sur toute la période), le risque de précarité financière augmente chez les doctorant-es plus âgées, pour atteindre 24 % chez ceux et celles qui ont débuté leur thèse à plus de 35 ans. On peut faire l'hypothèse que la plus forte chance d'obtenir un contrat doctoral se situe juste après l'obtention d'un master en formation initiale, et qu'au contraire les thèses commencées au milieu de la trentaine correspondent à des reprises d'études, dont les financements académiques sont beaucoup moins bien assurés.

### III. Le poids de la discipline et du ou de la directeur·ice de thèse

- 15 La discipline d'inscription apparaît être un deuxième facteur important de précarité. L'analyse de la durée des thèses soutenues à l'UGA entre 2017 et 2023 permet d'établir clairement que les différences de structure des parcours de thèse sont liées à des matrices disciplinaires distinctes (Millet, 2003) : les thèses en sciences expérimentales et en mathématiques sont bien plus courtes que les thèses en lettres et en sciences humaines. D'un côté, les thèses en STS sont d'une durée moyenne de 40 à 44 mois en fonction des disciplines ; et de l'autre, les thèses en SHS sont d'une durée moyenne de plus 60 mois. Ainsi, alors que plus des trois quarts (76 %) des thèses de chimie sont d'une durée inférieure ou égale à 40 mois – et ne nécessitent donc pas d'inscription en quatrième année –, c'est le cas de seulement 16 % des thèses en lettres et sciences humaines, et de 14 % des thèses en sciences sociales.
- 16 Dans ces conditions, et dans la mesure où des taux de précarité financière très élevés peuvent être observés à partir de la quatrième année de thèse, on ne s'étonnera pas de constater que les doctorant·es en sciences humaines et sociales sont beaucoup plus fortement touchées que les autres. Sur l'ensemble de la période, toutes anciennetés de thèse confondues, la précarité financière concerne un tiers des doctorant·es en sciences de la société (33 %) et 30 % des doctorant·es en sciences humaines et humanités, contre seulement 7 % en mathématiques et 9 % en physique. Dans quelques cas, ces très faibles taux de précarité financière peuvent s'expliquer par le fait que dans certaines écoles doctorales (physique, chimie et sciences du vivant en particulier) ou dans certains laboratoires qui en relèvent, les doctorant·es ont tout simplement interdiction de s'inscrire en quatrième année de thèse s'ils et elles ne sont pas financées, pour éviter les poursuites pour travail dissimulé que certain·es d'entre eux et elles pourraient être susceptibles d'engager.
- 17 Ces inégalités d'exposition à la précarité financière en fonction des disciplines semblent avoir été modifiées par la crise sanitaire, aux dépens des STS. En effet, alors que le taux de précarité est resté stable en sciences sociales ou en sciences humaines (autour de 30 %), il a légèrement augmenté dans plusieurs disciplines des STS à partir de 2019. En mathématiques, l'année où s'installe durablement la crise sanitaire (2020-2021) est marquée par une augmentation sans précédent de la proportion de doctorant·es précaires (15 %, contre 7 % l'année précédente). C'est la discipline pour laquelle on enregistre la plus forte hausse cette année-là. Malgré ces augmentations en STS pour les années 2019-2020 et 2020-2021, les deux dernières années que nous pouvons analyser ici sont marquées par un retour à la situation prépandémie.
- 18 Enfin, on note également que plus une directeur·ice de thèse encadre un nombre élevé de doctorant·es, plus ces doctorant·es risquent de se retrouver en situation de précarité financière. En 2022-2023, alors que l'absence de financement concerne seulement 10 % des doctorant·es qui ont une directeur·ice dont ils et elles sont l'unique thésard·e, cette proportion fait plus que doubler lorsque le ou la directeur·ice est responsable de sept doctorant·es ou plus en même temps, passant alors à 28 %. Si l'effet amplificateur du nombre de doctorant·es sur la précarité financière est continu, on observe néanmoins que c'est au passage de trois à quatre doctorant·es que se situe le seuil de dépassement du taux de précarité observable à l'échelle de l'ensemble des doctorant·es. C'est en outre chez les doctorant·es ayant une directeur·rice encadrant cinq thèses en parallèle

que les effets de la pandémie sur la précarité financière sont les plus marqués. Cette observation plaide probablement pour une limitation encore plus forte du nombre de doctorant-es par directeur-ice de thèse que celle qui prévaut actuellement.

## IV. Des parcours doctoraux marqués par l'origine géographique

- 19 De façon générale, la précarité financière touche un peu plus fortement les femmes que les hommes (voir Tableau 3) : 16 % des doctorantes sur l'ensemble de la période, contre seulement 13 % des doctorants. Une partie non négligeable de ces inégalités peut s'expliquer par la plus grande proportion de femmes au sein des disciplines littéraires et des SHS, qui sont, comme nous venons de l'indiquer, plus fortement touchées que les autres par la précarité financière. Mais il faut ajouter qu'alors que l'écart semblait relativement faible (de 4 points en 2017-2018, et de 1 point en 2018-2019), la crise sanitaire semble ici aussi avoir accru les inégalités : en 2020-2021, 19 % des doctorantes sont identifiées comme précaires, contre seulement 14 % des doctorants (5 points d'écart). En revanche, en 2022-2023, l'écart est redevenu le même qu'avant la crise (3 points).

Tableau 3. Des expositions différenciées à la précarité financière selon les caractéristiques sociodémographiques (en %).

Caractéristiques	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
<b>Sexe</b>							
Femme	16	15	17	19	17	15	16
Homme	12	14	14	14	12	12	13
<b>Situation familiale</b>							
Seul sans enfant	12	13	14	16	13	12	13
Couple sans enfant	16	15	19	13	12	14	15
Couple avec enfant(s)	20	21	22	22	18	25	21
Seul avec enfant(s)	26	24	12	16	19	27	21
<b>Pays d'origine (master)</b>							
France	12	13	15	14	13	12	13
Europe	14	11	12	15	13	12	13
Amérique du Nord	9	5	11	11	9	16	10
Amérique du Sud	10	14	15	18	12	11	13
Maghreb	22	18	20	24	21	20	21
Afrique subsaharienne	23	22	21	24	21	21	22
Chine	23	19	17	20	15	18	19
Asie et Océanie	15	16	15	15	13	13	14
<b>Catégorie socioprofessionnelle (CSP) du père</b>							
Agriculteur-trices exploitant-es	13	5	10	13	5	14	10
Artisan-es, commerçant-es, chef-fes d'entreprise	14	12	14	15	18	12	14
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12	13	14	13	11	13	13
Professions intermédiaires	12	13	13	13	13	11	12
Employé-es	7	10	9	11	10	13	10
Ouvrier-es	12	10	17	16	17	12	14
Retraité-es	18	18	18	17	14	14	16
Autres personnes sans activité professionnelle	14	9	19	16	11	9	13

Lecture : en 2017-2018, 16 % des doctorantes inscrites n'avaient pas eu de financement et n'avaient pas soutenu avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée. Les pourcentages surlignés en rouge sont supérieurs à la proportion moyenne de doctorant-es non financé-es, ceux surlignés en bleu sont inférieurs à cette proportion moyenne.

Champ : étudiant-es inscrit-es en doctorat à l'UGA entre 2017 et 2023 (n = 17 550 inscriptions annuelles).

Source : enquête « PRECDOC 2023 », à partir de données extraites d'ADUM et APOGÉE.

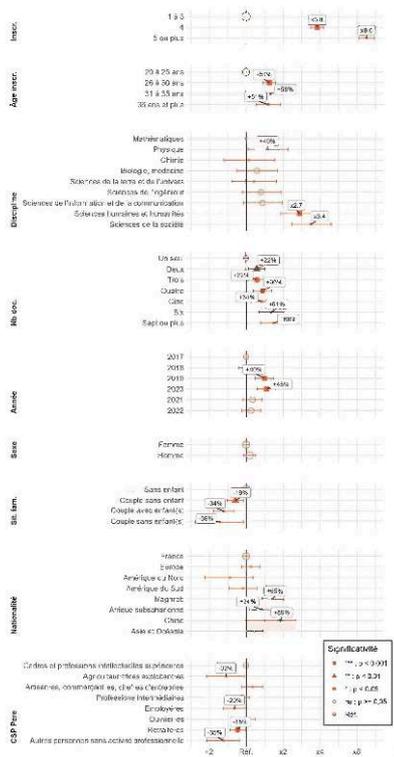
- 20 Les thèses débutées plus tardivement, après 30 ou 35 ans, correspondent aussi à des situations familiales souvent très différentes de celles commencées entre 20 et 25 ans – et ces situations familiales particulières peuvent avoir des effets sur le risque de précarité financière. Dans leur très grande majorité, les doctorant·es se déclarent célibataires et sans enfant : c'est le cas chaque année d'environ les trois quarts d'entre eux et elles, les autres (plus âgées donc généralement) étant en couple sans enfant principalement. Les doctorant·es parent·es, minoritaires (un peu moins d'une doctorant·e sur dix), apparaissent beaucoup plus exposées au risque de non financement : sur l'ensemble de la période, c'est le cas de 21 % d'entre eux et elles, contre seulement 13 % à 15 % des doctorant·es sans enfant.
- 21 S'agissant de la nationalité, ce sont les doctorant·es en provenance d'Afrique et de Chine qui sont les moins bien protégées : sur l'ensemble de la période, la précarité n'a touché par exemple que 13 % des doctorant·es européennes, contre 19 % à 22 % des doctorant·es chinoises, maghrébines et originaires des pays d'Afrique subsaharienne. La dégradation des conditions de financement des thèses pendant la crise sanitaire a, pour un temps, creusé encore plus fortement ces inégalités. Dans l'ensemble, s'il n'y a pas eu de dégradation chez les étudiant·es français·es (-1 point par rapport à 2019-2020), en revanche, la précarité a très fortement augmenté pour les étrangères : de 3 points pour les européennes, les sud-américaines, les doctorant·es d'Afrique subsaharienne et chinoises, et de 4 points pour les doctorant·es maghrébines, après une amélioration au cours des années précédant 2020. Cette dégradation peut en partie s'expliquer par un « vieillissement » des doctorant·es étrangères, une translation de leur pyramide des âges causée par un nombre plus faible de nouvelles inscriptions en thèse. Toutefois, ces deux dernières années, les taux de précarité sont pour toutes, sauf pour l'Amérique du Nord, revenus à un niveau similaire à celui observé avant la crise sanitaire. Même, en 2022-2023, 13 % des doctorant·es originaires de pays d'Asie ne sont pas financés, soit environ 2 points de moins qu'avant 2019. Mais, toutes années confondues, il n'en reste pas moins que les doctorant·es venant des pays d'Afrique et de Chine restent moins souvent financés que les doctorant·es en provenance d'autres aires géographiques.
- 22 Dans l'ensemble, l'effet de l'origine sociale des doctorant·es sur leur situation financière se révèle en revanche relativement faible – ce qui laisse à penser qu'une partie de la différenciation des parcours sous l'angle de l'origine sociale intervient avant l'inscription en thèse. Tout juste peut-on noter que les enfants d'employés étaient et restent encore un peu mieux protégés contre la précarité que les autres : en 2017-2018, il y avait 7 % de doctorant·es précaires parmi eux et elles, contre 12 % parmi les enfants de cadres et 12 % parmi les enfants d'ouvrières. Mais la granularité très (trop) large de notre indicateur de position sociale nous interdit ici de prendre en compte certaines variations plus fines et explique en partie les faibles effets observés. S'agissant des enfants d'ouvrières, les années 2019 à 2022 sont marquées par une importante dégradation de leurs conditions de financement, puisque la proportion de doctorant·es non financés parmi eux et elles augmente de 7 points. Ces résultats semblent pointer une vulnérabilité plus importante des doctorant·es issues de milieux populaires, dont on peut penser qu'ils et elles n'accèdent pas au même type d'emplois par exemple, et rappellent certains phénomènes de marginalisation des enseignant·es chercheur·es issues de milieux similaires une fois en poste (Gabrysiak, 2021). La

dernière année enregistrée semble en revanche signer ici aussi un retour à la situation d'avant le début de la pandémie.

## V. Une modélisation des déterminants de la précarité doctorale

- 23 Une fois ces différents constats établis, on peut se demander quelles sont, tout autre facteur observé étant égal par ailleurs, les principales causes de la précarité financière en doctorat. Les analyses simples qui précèdent ont en effet montré que plusieurs de ces facteurs d'inégalités financières sont étroitement liés entre eux, de telle sorte qu'il faut presque systématiquement faire l'hypothèse d'importants « effets de structure ». Par exemple, derrière l'effet apparent de la discipline d'inscription, il y a potentiellement en réalité un effet de la durée de la thèse, beaucoup plus élevée en SHS qu'en STS ; et derrière l'effet apparent du genre, il peut y avoir en réalité un effet de la discipline d'inscription, puisque les femmes sont beaucoup plus nombreuses en SHS qu'en STS.
- 24 Pour pouvoir identifier les effets propres de chacun de ces facteurs, nous mobilisons des techniques d'analyse multivariée. Les résultats qui suivent s'appuient sur l'estimation d'un modèle de régression logistique permettant de mesurer les effets propres du sexe, de la nationalité, de la situation familiale, de l'année d'inscription, etc., sur la probabilité d'être précaire sur le plan économique au regard de notre indicateur, et également les effets propres de la crise sanitaire sur la précarité financière<sup>7</sup>.
- 25 L'analyse multivariée confirme l'influence déterminante du tempo de la thèse. Sur l'ensemble de la période, s'agissant de l'ancienneté d'inscription en thèse, toutes choses égales par ailleurs, les doctorant-es en quatrième année ont 3,8 fois plus de chances que les doctorant-es inscrites en première, deuxième et troisième année d'être non financées plutôt que financées ; et au-delà de quatre ans, ce risque est 9,6 fois plus élevé (voir Figure 1). Quant à l'effet propre de la discipline, il est également très fort : les doctorant-es en sciences humaines et humanités et en sciences de la société ont 2,7 fois plus de chances d'être non financées que les doctorant-es en mathématiques. La modélisation permet d'affirmer ici que cette précarité spécifique aux SHS ne peut pas être mise seulement sur le compte de la durée plus longue des thèses dans ces disciplines : à durée de thèse identique, le risque de précarité est donc bien encore presque 3 fois plus élevé en SHS qu'en STS.

Figure 1. Déterminants de la précarité financière en doctorat (régression logistique).



Lecture : entre 2017 et 2023, les doctorant-es en quatrième année de thèse avaient 3,8 fois plus de chances que les doctorant-es en première à troisième année de ne pas être financé-es plutôt que financé-es.

Champ : étudiant-es inscrit-es en doctorat à l'UGA entre 2017 et 2023 (n = 17 550 inscriptions annuelles).

Note : ce graphique présente les effets propres des caractéristiques des doctorant-es et de la thèse sur le risque d'être non financé-es plutôt que financé-es au cours d'une année donnée entre 2017 et 2023. Les estimateurs de ces effets propres sont exprimés ici en rapport de chances relatives (ou *odds ratio*).

Source : enquête « PRECDOC 2023 », à partir de données extraites d'ADUM et APOGÉE.

- 26 L'âge reste également un déterminant de la précarité financière, même à situation familiale identique. Le nombre de doctorant-es encadré-es par le directeur ou la directrice de thèse a, lui aussi, un effet propre : avoir un directeur ou une directrice de thèse qui a quatre doctorant-es augmente de 36 % le risque de ne pas être financé-e, toutes choses égales par ailleurs. On peut y voir le résultat du rapport entre le nombre de personnes à encadrer et les efforts qu'un directeur ou une directrice de thèse peut consacrer à la recherche de financements doctoraux (postes d'ATER, contrats de recherche, vacations, etc.). Mais cet effet négatif des taux d'encadrement élevé, notamment à partir de six doctorant-es, peut aussi s'expliquer par le fait que les doctorant-es acceptées par un directeur ou une directrice de thèse au-delà du troisième ou du quatrième le sont peut-être dans le cadre de collaborations moins soutenues, avec des centres ou laboratoires de recherche implantés dans des pays n'ayant pas les mêmes standards en termes d'encadrement, ou concernent des doctorant-es ayant une autre activité que leur thèse, etc.
- 27 On repère ici une augmentation très significative de la précarité financière au cours des deux dernières années qui suivent le début de la crise sanitaire : les doctorant-es inscrit-es en thèse en 2019-2020 avaient 40 % de chances en plus de ne pas être

financées que les doctorant·es inscrites en 2017-2018 ; et les doctorant·es inscrites en 2020-2021 avaient 45 % de chances en plus de ne pas être financées. Il s'est donc bien produit ces deux années une dégradation de la situation financière des doctorant·es de l'UGA qui ne s'explique pas seulement par une augmentation des facteurs défavorables au financement (un éventuel allongement de la durée des thèses, la répartition disciplinaire, l'augmentation de l'âge au début de la thèse, etc.), mais aussi par un « effet de période », dont une partie est due à la crise sanitaire.

- 28 Les caractéristiques sociodémographiques des doctorant·es conservent également des effets propres, mais d'ampleur moindre que ceux de l'ancienneté d'inscription et de la discipline. Toutes choses égales par ailleurs, le risque de ne pas être financé·e est accru par le fait d'avoir soutenu son master en Chine (+ 89 %), dans un pays du Maghreb (+ 65 %) ou du reste de l'Afrique (+ 34 %) plutôt qu'en France. En revanche, les effets propres du sexe et de l'origine sociale apparaissent beaucoup plus faibles. Le sexe n'exerce pas d'effet propre significatif sur le risque de ne pas être financé·e, et il faut donc faire l'hypothèse que la liaison statistique décrite dans la première partie était presque entièrement due à un effet de structure produit par les taux de féminisation très élevés des disciplines les moins bien financées, en l'occurrence les SHS. De même, par comparaison avec les effets propres de l'ancienneté d'inscription, de la discipline et de la nationalité, celui de l'origine sociale se révèle finalement modéré : tout juste note-t-on que les enfants d'employé·es sont probablement un peu mieux protégé·es que les autres de la précarité financière. Enfin, il apparaît ici qu'une fois qu'on a contrôlé l'effet de l'âge au début de la thèse et celui du sexe, ce sont en réalité les doctorant·es ayant des enfants qui risquent moins d'être précaires que les doctorant·es sans enfant, et non l'inverse – comme s'il était beaucoup plus difficile de se passer d'un quelconque financement pendant une thèse quand, en outre, on a une « charge de famille ».

## Conclusion

- 29 Au cours des années qui viennent de s'écouler et des différentes crises qui se conjuguent (pandémie, inflation), la précarité étudiante s'est imposée comme un sujet majeur pour les institutions d'enseignement supérieur et pour le grand public en France. Parmi les étudiant·es, les doctorant·es occupent une place à part puisqu'ils et elles sont à la fois en formation et salarié·es. Ils et elles sont donc susceptibles de cumuler ainsi les risques et les formes de précarité liés à ces statuts. En raison de cette double appartenance, leur situation est moins couverte par les enquêtes menées sur la précarité étudiante. L'une des premières ambitions de cet article était de contribuer à mieux connaître les conditions de vie de cette population étudiante particulière, en essayant notamment d'évaluer la précarité financière à laquelle elle est exposée. La seconde ambition était d'analyser combien les crises récentes – et en particulier le début de la pandémie de Covid-19 – ont contribué à modifier les conditions de vie des doctorant·es.
- 30 En nous attachant à rendre compte des seules difficultés financières des doctorant·es nous n'avons donc défriché qu'une infime partie de la question de la précarité en doctorat – dont une analyse plus approfondie nécessitera de prendre en compte de nombreux autres facteurs renseignant l'état des relations sociales, l'accès au logement, à la santé, etc. Nous avons certes pu établir que pour les six années prises en compte dans l'analyse (2017-2023), et sur la base des critères que nous avons retenus (n'avoir

déclaré aucune forme de financement au cours des quatre premiers mois de l'année universitaire), c'étaient en moyenne 14 % des doctorant-es de l'UGA qui étaient en situation de précarité financière. Mais il faut bien garder à l'esprit que cette proportion est très certainement sous-estimée et permet d'abord d'identifier un noyau dur de la précarité. Elle ne tient pas compte des doctorant-es dont les financements ne couvraient pas la totalité de l'année universitaire, mais s'arrêtaient en cours d'année. Ensuite, le fait d'être financé-e ne protège pas de la précarité financière, dans la mesure où elle ne libère ni de l'incertitude sur les moyens de subsistance l'année suivante (en particulier à partir de la troisième année de thèse et la fin du contrat doctoral) ni du coût élevé (en temps comme en argent) de la recherche de ceux-ci chaque printemps. De ce point de vue, on peut donc considérer que c'est en réalité la totalité des doctorant-es qui sont en situation de précarité financière à partir de la fin de la troisième année de thèse. Par ailleurs, comme nous l'avons rappelé, l'institution sur laquelle nous nous focalisons ici (l'UGA) occupe une position privilégiée dans le système national d'enseignement supérieur (notamment du point de vue des financements). Enfin, et surtout, la précarité financière n'est qu'une des dimensions de la précarité économique et sociale en doctorat.

- 31 Cela étant posé, et même si elle n'explique rien entièrement, on peut penser que la situation économique des doctorant-es a des effets très importants sur l'ensemble des autres domaines à prendre en compte en matière de précarité : les conditions de logement en découlent souvent directement, de même que l'accès aux ressources (équipements, déplacements, temps, santé, etc.) permettant de mener à bien le travail doctoral. Pour cette raison, il n'est pas absurde de faire l'hypothèse que les variations et les facteurs de la précarité financière que cette étude a permis de mettre en évidence s'étendent à plusieurs autres dimensions de la précarité en doctorat. Ainsi, la forte dégradation des financements des thèses observée pendant les deux premières années de la crise sanitaire (2019-2020 et 2020-2021) s'est ajoutée à de très importantes difficultés connexes pour un nombre important de personnes : atteintes à la santé, fermetures des établissements universitaires et des laboratoires, mobilités résidentielles forcées préjudiciables au travail doctoral, accès impossibles ou très difficiles aux terrains, aux archives et aux bibliothèques pour les doctorant-es en SHS, disparition de nombreux supports de la sociabilité professionnelle avec l'annulation des journées d'études, des séminaires et des colloques, etc.
- 32 Quant aux déterminants de la précarité financière que nous avons mis en évidence, ils doivent être pris au sérieux. Nos analyses ont montré des absences de financement beaucoup plus fréquentes à partir de la quatrième année qu'au cours des trois premières, davantage parmi les doctorant-es en SHS que parmi ceux et celles en STS, et parmi les doctorant-es étrangères (en particulier, en provenance de pays d'Afrique et d'Asie) – inégalités qui subsistent même quand on raisonne toutes choses égales par ailleurs. Ce constat devrait à notre sens interpeler les responsables des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en France et leurs tutelles, qui ne sauraient se satisfaire des inégalités générales de répartition des ressources au sein des institutions qu'elles révèlent. Par ailleurs, dans un monde où les phénomènes migratoires prennent de l'ampleur, y compris chez les personnes fortement diplômées (Arslan *et al.*, 2015), les conditions financières dégradées d'accueil des doctorant-es étrangères apparaissent comme éminemment problématiques.

- 33 Sur cette question pour l'instant mal documentée de la précarité en doctorat, nos résultats invitent à investiguer dans de futurs travaux comment ces inégalités financières se traduisent, comme on peut le craindre, par des inégalités en matière de logement, de santé, de conditions de travail et finalement d'aboutissement du travail doctoral et ensuite d'insertion professionnelle. De tels travaux permettraient également d'identifier et d'imaginer les dispositifs sociaux et de ressources alternatives permettant au contraire de reconstituer des protections efficaces contre les difficultés financières.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Arslan C., Dumont J.-C., Kone Z., Moullan Y., Ozden C., Parsons C., Xenogiani T.** (2015), « A New Profile of Migrants in the Aftermath of the Recent Economic Crisis », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 160. En ligne : <https://doi.org/10.1787/5jxt2t3nnjr5-en>.

**Bataille P., Le Feuvre N., Sautier M.** (2023), « When Employment Status Shapes Professionalism. The Case of the Academic Labour Market in Switzerland », in Maestriperi L., Bellini A. (dir.), *Professionalism and Social Change. Processes of Differentiation Within, Between and Beyond Professions*, Cham, Springer International Publishing, p. 39-58. En ligne : <https://sciencespo.hal.science/hal-04113916>.

**Bataille P., Mariage A., Mercklé P.** (2022), « Les doctorant-es de l'Université Grenoble Alpes face à la précarité financière. Première partie de l'étude (décembre 2022) », rapport. En ligne : <https://hal.science/hal-03905313>.

**Belghith F., Couto M.-P., Rey O.** (2023), *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020. Observatoire national de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française.

**Chao M., Monini C., Munck S., Thomas S., Rochot J., Van de Velde C.** (2015), « Les expériences de la solitude en doctorat. Fondements et inégalités », *Socio-logos*, n° 10. En ligne : <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2929>.

**Collectif RTTT, Le Gagneur M., Rodrigues Leite J., Sipan O.** (2022), « En quête de laboratoire : la place des doctorants en tension », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 33, n° 1, p. 151-165. En ligne : <https://doi.org/10.3917/nrp.033.0151>.

**Combes A.** (2022), *Comment l'université broie les jeunes chercheurs. Précarité, harcèlement, loi du silence*, Paris, Autrement.

**De Feraudy T., Gaboriau A., Petit G., Thyraud A.** (2021), « Rapport d'enquête - Faire une thèse en Cifre en sciences humaines et sociales », rapport de recherche. En ligne : <https://hal.science/hal-03420635>.

**Enders J., Musselin C.** (2008), « Back to the Future? The Academic Professions in the 21st Century », *Higher Education to 2030*, vol. 1, p. 125-150. En ligne : <https://doi.org/10.1787/9789264040663-5-en>.

**Foray D.** (2009), *L'économie de la connaissance*, Paris, La Découverte.

**Gabrysiak L.** (2021), « Les variantes du goût universitaire. Hétérogénéité des styles de vie et enjeux de transmission culturelle à l'université », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 238, n° 3, p. 82-105. En ligne : <https://doi.org/10.3917/arss.238.0082>.

**Janta H., Lugosi P., Brown L.** (2014), « Coping With Loneliness: A Nethnographic Study of Doctoral Students », *Journal of Further and Higher Education*, vol. 38, n° 4, p. 553-571. En ligne : <https://doi.org/10.1080/0309877X.2012.726972>.

**Joly H.** (2005), « Les élites politiques : regard croisé sur le cas français », in Joly H. (dir.), *Formation des élites en France et en Allemagne*, Cergy-Pontoise, CIRAC, p. 149-167. En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.cirac.776>.

**Le Bayon F.** (2021), « Les effets de l'injonction à la mobilité géographique sur les dynamiques de transition vers la vie adulte des jeunes docteurs aspirant à une carrière académique » [communication dans un congrès, diaporama], *Être jeune d'ailleurs à ici. Les mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte*. En ligne : <https://hal.science/hal-03261227>.

**Menger P.-M.** (2009), *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard-Seuil.

**Millet M.** (2003), *Les étudiants et le travail universitaire. Étude sociologique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon. En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pul.10224>.

**Rivière T.** (2015), *Carnets de thèse*, Paris, Seuil.

**Spini D., Bernardi L., Oris M.** (2017), « Vulnerability Across the Life Course », *Research in Human Development*, vol. 14, n° 1, p. 1-4. En ligne : <https://doi.org/10.1080/15427609.2016.1268891>.

**Verrier A.** (2023), *Baisse du nombre de premières inscriptions en doctorat en 2022 en particulier dans les domaines scientifiques*, *Note flash du SIES*, n° 11. En ligne : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-07/nf-ed2022---version-juillet-2023-28792.pdf>.

## NOTES

1. Voir par exemple les réguliers comptes rendus d'expériences ou rapports sur l'évolution de l'emploi académique publiés dans la rubrique *Career Feature* de la revue *Nature* (<https://www.nature.com/nature/articles?type=career-feature>).

2. Paturaud J., « Université : le nombre de doctorants est en chute libre », *Le Figaro*, 12 juin 2023 ; Upton B., « French Universities Demand Action as PhD Enrolments Slump », *Times Higher Education*, 18 juin 2023 ; Gralak B., « La baisse du nombre de doctorants va aussi accélérer le décrochage de toute la recherche en France », *Le Monde*, 28 juin 2023.

3. Cour des comptes (2022), « Les acteurs publics face à la crise : une réactivité certaine, des fragilités structurelles accentuées », rapport public annuel. En ligne : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20220216-rapport-RPA-2022.pdf>.

4. Plus des trois quarts (79 %) des doctorant-es en première année en 2022-2023 avaient obtenu un financement pour leur thèse (Verrier, 2023), auquel-les il faut ajouter ceux et celles qui commencent une thèse en parallèle d'une activité professionnelle sans rapport avec l'enseignement supérieur et la recherche.

5. Ce mandat a donné lieu à un premier rapport (Bataille *et al.*, 2022) dont les résultats présentés ici sont en partie issus.

6. Le premier cas avéré de Covid-19 est recensé à Wuhan le 16 novembre 2019. Le recensement du premier cas sur le sol français est daté du 27 décembre 2019 (voir Audureau W., Vaudano M. (2020), « Coronavirus : du premier cas détecté de Covid-19 au déconfinement, la chronologie d'une crise mondiale », *Le Monde* [en ligne], 12 mai 2020, disponible sur [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/12/coronavirus-de-la-chauve-souris-au-deconfinement-la-chronologie-de-la-pandemie\\_6039448\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/12/coronavirus-de-la-chauve-souris-au-deconfinement-la-chronologie-de-la-pandemie_6039448_4355770.html), page consultée le 18/06/2024).

7. Le modèle ainsi estimé affiche un pseudo-R2 de 0,28 (c'est-à-dire rend compte de 28 % de la variance observée), soit un ajustement acceptable sans être exceptionnel, ce qui conduit à prendre certains résultats présentés ici avec précaution.

---

## RÉSUMÉS

La recherche présentée dans cet article vise à décrire les déterminants des variations des risques d'exposition à la précarité économique d'une catégorie particulière d'étudiant-es : les doctorant-es. Ne bénéficiant plus des protections dont bénéficient les étudiant-es plus jeunes, et pas encore de celles attachées à l'emploi stable, ils et elles sont susceptibles d'expérimenter d'importantes difficultés financières pendant la réalisation de la thèse. Nos analyses s'appuient sur les données administratives fournies par la totalité des doctorant-es inscrites à l'Université Grenoble Alpes (UGA) au cours des six dernières années (2017-2023). Elles montrent que si la proportion de doctorant-es sans financement est plus faible dans cette université qu'à l'échelle nationale, des inégalités importantes peuvent y être observées : l'absence de financement est beaucoup plus fréquente à partir de la quatrième année de thèse qu'au cours des trois premières, parmi les doctorant-es en sciences humaines et sociales (SHS) que parmi ceux et celles en sciences, technologies, santé (STS), et parmi les doctorant-es étrangères (en particulier, en provenance de pays d'Afrique et d'Asie) plutôt que parmi les doctorant-es françaises. La modélisation par régression logistique montre également que, toutes choses égales par ailleurs, les deux années de la crise sanitaire (2019-2020 et 2020-2021) ont été marquées par une forte dégradation des financements, qui n'est pas encore complètement résorbée dans les disciplines relevant des STS.

The research presented in this article aims to describe the determinants of variations in the risks of exposure to economic insecurity for a particular category of students: doctoral students. As they no longer enjoy the protection afforded to younger students, and not yet the protection associated with stable employment, they are likely to experience significant financial difficulties during the course of their thesis. Our analyses are based on administrative data provided by all doctoral students registered at the Université Grenoble Alpes (UGA) over the last six years (2017-2023). They show that while the proportion of doctoral students without funding is lower in this university than at the national level, significant inequalities can be observed: lack of funding is much more common in the fourth year of the thesis on than during the first three, among doctoral students in humanities and social sciences than among those in science and technology, and among foreign doctoral students (in particular, from African and Asian countries) than among French doctoral students. The logistic regression modelling also shows that, all other things being equal, the two years of the Covid-19 crisis (2019-2020 and 2020-2021)

were marked by a sharp decline in funding, which has not yet been fully absorbed in the science and technology disciplines.

## INDEX

**Mots-clés** : doctorat, revenus, précarité économique

**Keywords** : PhD, income, economic insecurity

## AUTEURS

### PIERRE MERCKLÉ

Professeur des universités, Université Grenoble Alpes, Pacte UMR 5194

### PIERRE BATAILLE

Maître de conférences, Université Grenoble Alpes, LaRAC

### MANON BAHEU

Professeur des universités, Université Grenoble Alpes, Pacte UMR 5194

### ANGE MARIAGE

Professeur des universités, Université Grenoble Alpes, Pacte UMR 5194